

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach 7836 / Tel. 031/382 10 10 / Fax 031/382 10 16
Internet <http://www.sab.ch> E-Mail info@sab.ch Postkonto 50-6480



Berne, le 12 avril 2016

Communiqué de presse du SAB

N° 1116

Le SAB rejette l'initiative « vache à lait »

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) recommande de rejeter l'initiative dite « vache à lait ». Si le SAB approuve l'idée de mettre à la disposition de la route une plus grande part des taxes et impôts routiers, il s'oppose en revanche à la proposition figurant dans l'initiative en question. Car cette dernière va trop loin et pourrait menacer certaines tâches assurées par l'Etat. D'autre part, grâce au Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), tel que discuté actuellement par le Parlement, les revendications des régions de montagne sont en partie remplies.

Le 5 juin, l'initiative populaire « pour un financement équitable des transports », dite « vache à lait », sera soumise aux urnes. Le Comité du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) recommande de la rejeter. Certes, ce texte répond à une demande légitime : les taxes et impôts payés par les usagers de la route doivent davantage être investis au profit du trafic routier. Actuellement, ce ne sont que 50% de l'impôt sur les huiles minérales qui sont utilisés pour la route. L'initiative vache à lait demande que ce pourcentage atteigne les 100%. Pour les caisses fédérales, cela correspondrait à une perte d'environ 1,5 milliard de francs. Cette réduction devrait être compensée par un programme d'économie qui toucherait plusieurs secteurs, comme la formation, l'agriculture ou le tourisme. Les régions de montagne en seraient les principales perdantes, étant donné qu'elles sont souvent fortement affectées par les programmes d'épargne.

Pour le SAB, la solution développée dans le cadre du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) représente une bonne alternative. Tel qu'approuvé par les Chambres fédérales, notamment après la correction du Conseil des Etats, le FORTA mettra davantage de moyens financiers à disposition de la route, sans menacer les autres tâches assurées par la Confédération. Il permet, à l'image du « Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire » (FAIF), d'assurer durablement le développement des infrastructures routières. Grâce à la décision du Conseil des Etats, environ 400 km de routes principales pourront ainsi être financés par le biais du FORTA. Cette opération sera assurée avec une augmentation de la part de l'impôt sur les huiles minérales, qui passera de 50 à 60%. Autrement dit, le FORTA fait un pas en direction de l'initiative « vache à lait », sans menacer les caisses fédérales. Pour ces différentes raisons, le SAB recommande de rejeter l'initiative « pour un financement équitable des transports », lors de la votation du 5 juin prochain.

Informations complémentaires :
Thomas Egger, Directeur du SAB
Tél. 031 382 10 10